LE SITE TRADERUP.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site a été créé le 29/06/2014. Il est inscrits sur la liste noire de l'AMF depuis le 22/03/2024. La FSMA a placé dans sa liste noire du 30/11/2023 ce site ainsi que traderup5.com

Le site internet

Il a été créé le 29/06/2014. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/traderup.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est utilisé comme "porte d'entrée" le site elbitrade.com. Le site est placé sur la liste noire des autorités australiennes depuis le 22/12/2023.

https://moneysmart.gov.au/check-and-report-scams/investor-alert-list#!https-elbitrader-com-1488

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 03 82 28 99
Le numéro 06 18 23 41 16
Le numéro 06 19 85 48 16
Le numéro 06 41 85 27 60
Le numéro 44 75 97 51 81 95

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Didier WEISS
- M. Alexis PERRIN
- M. Lionel ROUXEL

Les produits

Le site propose d'effectuer du trading.

Les règlements

Le site utilise :

Le site skillgenic.com géré selon la page du site par une société indienne ayant son siège 3rd Floor, Prestige Vihar, Scheme 78 , Vijay Nagar, Indore, M.P., India
La société espagnole XPERT DIVISION SL

Le gérant est aussi le responsable de deux autres sociétés espagnoles identifiées dans le cadre d'une enquête sur le site conseil-et-gestion.com

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-conseiletgestion-com-conseil-et-gestion-com/

La société TAALEA LTD

Elle a été créée le 26/06/2023 et dissoute le 10/12/2024. Nous publions sa fiche d'identité :

https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/14960063

La recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Il est à noter que le faux site d'avocat gambuli-rambert.com tente d'arnaquer les victimes de ce site. Nous publions ci-dessous une enquêtes sur de nombreux faux sites d'avocats :

https://adcfrance.fr/epargne/faux-sites-davocats-les-sites-frauduleux-gambuli-rambert-legal-jl-stuart-legal-guilloux-belot-legal-breletmadignier-com-dorvald-marino-com/

Les informations juridiques

Le site traderup.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 22/03/2024.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Il est aussi inscrit sur la liste noire de la FSMA (autorité contrôle belge) depuis le 30/11/2023

https://www.fsma.be/fr/warnings/attention-ces-nouvelles-plateformes-de-trading-frauduleuses-2

Il est à noter qu'il est indiqué un deuxième site frauduleux traderup5.com créé le 08/12/223. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/traderup5.com

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.